

Au cours des entretiens mes associés, les fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement et moi avons eus avec les provinces et les municipalités, nous avons signalé l'importance des possibilités qu'aurait la nouvelle mesure.

A titre d'exemple, et non pas pour en faire l'éloge, permettez-moi de dire que la province d'Ontario, à elle seule, dans les quelque 30 derniers mois, a construit plus de logements sociaux qu'il ne s'en est construit en 15 ans dans tout le Canada. Et c'est ainsi dans d'autres provinces où l'on collabore avec nous, comme à Terre-Neuve et en Saskatchewan. Malgré ce que le député de Saskatoon a dit hier, nous devrions tenir compte de la situation qui existe dans sa province.

• (5.10 p.m.)

Combien de députés savent que les mises en chantier dans les Prairies sont cette année de 47 p. 100 plus nombreuses que l'an dernier? Nous ne recevons pas de plaintes sérieuses de cette partie du Canada à propos du logement. Nous en recevons de certains centres qui ont des problèmes particuliers. Ainsi, Fort McMurray avait un problème spécial, tout comme Saskatoon. Quand nous recevons des demandes, nous nous en occupons. Nous n'avons eu que des félicitations de Fort McMurray ces quelques sept ou huit mois derniers. Et il en va de même pour toute la région des Prairies.

Les graves difficultés que pose l'habitation ne se rencontrent pour ainsi dire que dans les régions prospères, pour être précis, dans le grand Toronto et entre Toronto et Hamilton. Il y a d'autres régions isolées en difficultés en Ontario, notamment les environs de Sudbury.

Combien de députés savent-ils ce qui s'est vraiment passé à Sudbury? Dans son rapport publié il y a quelques mois, la Commission Carter a conseillé de priver les sociétés minières qui avaient fait des épreuves et des levés importants de certains stimulants ou avantages fiscaux. Le gouvernement, par la bouche du ministre des Finances, a annoncé en mai dernier qu'il n'y aurait aucun changement quant à ces stimulants pendant au moins trois ans. A peine quelques jours après, nous avons appris—nous, c'est-à-dire la municipalité de Sudbury, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral—que 5 nouvelles mines allaient être mises en exploitation dans un rayon de 20 milles de Sudbury, et qu'il faudrait bâtir dans la région 3,000 maisons dans les 30 ou 36 mois. Moins de 48 heures après en avoir été avisé, je me

[L'hon. M. Nicholson.]

suis rendu à Sudbury, accompagné de dirigeants de la SCHL, pour vérifier ces rumeurs. Voyant qu'elles étaient bien fondées, j'ai indiqué deux voies à suivre.

Il fallait plus de logements publics. Les gens devraient savoir, je crois, ce qu'on entend par «logement public». Pour ma part, je n'aime pas cette expression; je lui préfère l'expression britannique de logement municipal (*council housing*) ou quelque chose de ce genre. En Ontario, on parle des logements de l'Ontario. Au Canada, en général, on groupe ces divers genres d'habitations dans la catégorie de «logements publics». Selon les termes de l'accord intervenu avec la province, quiconque a un revenu annuel inférieur à un montant donné peut demander à bénéficier des logements publics. En Ontario, il faut que le revenu soit inférieur à \$5,800, je crois; quiconque gagne moins de \$5,800 par année peut faire une demande et être agréé s'il y a de la place.

A Sudbury, beaucoup de mineurs et d'employés du secteur tertiaire gagnent moins de \$5,800. Il y avait un besoin manifeste de logements publics à Sudbury. J'ai dit au maire et à d'autres dignitaires: «Je vais tout d'abord pressentir le gouvernement d'Ontario sur ce sujet; je vous promets son concours; d'ailleurs, il l'a prêté volontiers pour d'autres régions de la province.» J'ai cru aussi que, avec la venue d'une foule de gens attirés à la région ou libérés des autres travaux exécutés par les sociétés minières, certains des nouveaux venus auraient peut-être un revenu supérieur au maximum admissible pour les fins du logement public.

A mon sens, il appartient en particulier aux compagnies minières de fournir l'habitation à leurs cadres supérieurs et même subalternes. Ces compagnies sont là pour gagner de l'argent, et personne n'y voit d'objection: c'est là un but louable. Les compagnies ont leurs responsabilités. Quand les logements sociaux n'existaient pas, ces sociétés fournissaient d'habitude le logement à leur personnel. Autrefois, dans les villes d'industries forestières de la Colombie-Britannique et dans d'autres communautés industrielles, un peu partout au Canada, l'habitation n'était pas toujours telle que nous la souhaiterions aujourd'hui. Les compagnies y pourvoyaient cependant.

J'ai déclaré au groupe que j'ai rencontré à Sudbury, que je comptais discuter de la question de l'habitation non seulement avec la province mais aussi avec les représentants des compagnies minières. Je l'ai fait et l'accueil des compagnies a été encourageant.